

ACHAT IMMOBILIER : vous pouvez emprunter jusqu'à 95 ans !

Avec l'allongement de la durée de vie des Français, la population des séniors ne cesse d'augmenter. Une banque a flairé le bon filon et se lance dans la commercialisation d'un crédit immobilier qui leur est destiné. En 2019, il sera possible d'avoir plus de 65 ans et de souscrire un prêt immobilier. Un senior pourra emprunter sur une durée longue à condition que l'âge de fin de prêt n'excède pas 95 ans.

Les séniors, nouvelle cible pour le crédit immobilier ?

Les séniors sont de plus en plus nombreux à faire des demandes de prêts immobiliers. Malgré un pouvoir d'achat conséquent et un bon niveau d'épargne, beaucoup de banques refusent de prendre le risque de les financer. Leur âge constitue un frein majeur pour leur accorder un prêt immobilier. Les banques estiment que ces derniers présentent plus de risques en matière de remboursement. En général, les séniors affichent plus d'antécédents médicaux ce qui signifie que la probabilité qu'ils n'arrivent pas au terme du remboursement de leur crédit est très élevée.

Heureusement, une banque vient de développer un crédit spécifique pour aider les personnes âgées à réaliser leur projet immobilier avec des conditions extrêmement intéressantes et **sans obligation de souscrire une assurance emprunteur** :

- Pour tous types de bien : ancien, neuf, VEFA, terrain + construction.
- Pour tous types d'achat : résidence principale – secondaire – locative
- Financement en France et dans les DOM
- Sans apport personnel : le sénior peut emprunter jusqu'à 110% de la valeur du prix d'acquisition du bien c'est-à-dire que la banque finance en plus les frais de notaire, les frais de garantie, les frais d'agence ou de la trésorerie dans la limite de 10% (plafonnée à 20 000 Euros)

Il existe bien évidemment des critères à respecter pour en bénéficier :

- Durée du prêt jusqu'à 35 ans
- Age de fin de prêt : 95 ans maximum
- Endettement jusqu'à 40% des revenus
- Respecter le reste à vivre après paiement de la mensualité de crédit immobilier
- Ratio hypothécaire de 110% maximum
- Garantie Hypothécaire obligatoire

Le reste à vivre se calcule avec les revenus du foyer après déduction des charges fixes.

Exclusions : les gérants de société et les SCI. Pas de Prêt à taux 0%. Les futurs revenus locatifs ne sont pas intégrés dans le plan de financement.

Ainsi, il apparaît aujourd'hui qu'emprunter jusqu'à 95 ans n'est plus aussi compliqué qu'avant. Grâce à cette offre, le prêt immobilier est dès à présent accessible à tous, sous certaines conditions. Le prêt immobilier pour séniors offre des solutions leur permettant de réaliser un projet immobilier sur le long terme !

A propos de CREDIXIA – www.credixia.com

Depuis 1999, CREDIXIA conseille les emprunteurs dans la recherche de leurs financements immobiliers. La stratégie de développement basée sur le « tout gratuit » est un concept innovant dans le secteur du courtage en crédits immobiliers.

Contact Presse : Estelle LAURENT – CREDIXIA – estelle.laurent@credixia.com – 01 85 56 22 37

Communiqué de presse
Paris, Mercredi 26 décembre 2018

CREDIXIA est indépendant de toutes institutions financières. En tant que membre de l'AFIB, Association Française des Intermédiaires Bancaires, CREDIXIA s'engage à en respecter le code éthique. CREDIXIA propose également des solutions pour les crédits professionnels et les rachats de crédits. Grâce à sa filiale INIXIA, tous les emprunteurs bénéficient d'une assurance de prêt au meilleur rapport qualité-prix.
